

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE CAP-SAINT-IGNACE
RÉUNION MERCREDI LE 20 AOÛT 2014**

Réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le mercredi 19 août 2014 à 19 heures 30 à laquelle sont présents MM Henri-Louis Bernier, Gaétan Gaudreau, Steven Guimont, Michel Leblanc, Régent Lemay, M^{me} Chantal Côté et M. Jimmy Talon, conseiller(ère) responsables, Gilles Guimont, inspecteur en bâtiment et en environnement, et M^{me} Sophie Boucher, directrice générale.

Absence motivée : Jérôme Landry

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion;
3. Suivi du dossier : développement projet résidentiel centre du village;
4. Inventaire de la sécurité des triangles de visibilité dans la municipalité;
5. Démonstration visuelle du projet St-Onge;
6. Varia;
7. Levée de la réunion.

1) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Henri-Louis Bernier, appuyé par Gaétan Gaudreau que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est proposé par Gaétan Gaudreau, appuyé par Régent Lemay, que le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2014 soit accepté tel que lu.

3) SUIVI DU DOSSIER; DÉVELOPPEMENT PROJET RÉSIDENTIEL CENTRE DU VILLAGE

Tel que demandé par le ccu, M. Gilles Guimont, inspecteur municipal, a rencontré le propriétaire pour valider son positionnement face aux propositions du promoteur. Le but de cette discussion devait servir à confirmer l'avancement des pourparlers pour la réalisation du projet.

Le président rencontrera le promoteur pour valider l'intérêt de ce dernier à poursuivre dans ce projet compte tenu des diverses contraintes. Le président accompagné de l'inspecteur rencontreront l'un des propriétaires pour discuter de certains points en litige.

4) INVENTAIRE DE LA SÉCURITÉ DES TRIANGLES DE VISIBILITÉ DANS LA MUNICIPALITÉ

Une première visite routière a été effectuée par l'inspecteur municipal dans le but de déceler les anomalies des triangles de visibilité à l'intérieur du territoire de la municipalité. Les matrices graphiques précisant la localisation des lieux non conformes ont été présentées aux membres du ccu pour analyse. D'ici le mois d'octobre, les visites terrains seront poursuivies et les correctifs seront identifiés aux endroits problématiques pour analyse.

5) DÉMONSTRATION VISUELLE DU PROJET ST-ONGE

Mme Rollande St-Onge, représentante du développement Domaine Eau Fleuve est venue présenter le projet domiciliaire haut de gamme à tous les membres du ccu. Ils ont été en mesure de discuter avec cette dernière des éléments à approfondir et à analyser

6) VARIA

6.1 DÉCISION DE LA CPTAQ DEMANDE D'EXCLUSION TERRITOIRE AGRICOLE

Les membres du comité sont informés que la décision de la CPTAQ devrait être rendue d'ici la fin septembre.

6.2 DOSSIER DEMANDE ZONE SCOLAIRE RUE DU MANOIR EST

Une demande de deux citoyens a été déposée à la Municipalité pour le secteur de la zone scolaire situé sur la rue du Manoir Est concernant la vitesse excessive dans ce secteur. Une analyse sera effectuée au niveau du Service des travaux publics, et ce, pour trouver une solution efficace à cette problématique.

7) LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé par Henri-Louis Bernier, appuyé par Steven Guimont que la réunion soit levée à 21 heures 20.